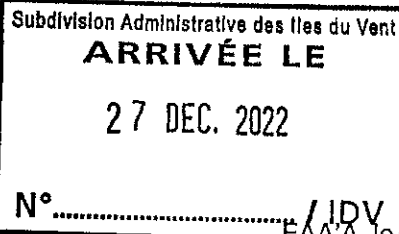




Commune
de
FAA'A



N° 60/2022

FAA'A, le 13 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
7 décembre 2022

Date d'Affichage :
7 décembre 2022

Date de séance :
13 décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 35
PRESENTS : 21
PROCURATIONS : .. 5
VOTANTS : 26
POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Objet : Adoptant le Budget principal de la Commune de FAA'A au titre de l'exercice 2023

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Le Président de séance



Le mardi 13 décembre 2022 à 9h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Oscar TEMARU, et ce conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française.

Étaient présents :

Nom – Prénom	Prés.	Abs.	Procuration
TEMARU Oscar	X		
MAKER Robert		X	
TEMARU Tetuahau	X		
LAURENT Victoire	X		
VANAA Emma	X		
CERAN-JERUSALEM André	X		
TERIITEHAU Roberto	X		
NIVA Pauline			R. TERIITEHAU
TEAUNA ép POIA Clarisse	X		
CHIN FOO Rosina	X		
MAI Gérard	X		
HATETE ép TAHARAGI Linda	X		
APUARII Léon	X		
TEURU Germain	X		
LO Tai Chan			A. SALOMON
TEFAATAU-FIRUU ép MATI Juliana		X	
AUBRY Joseph	X		
TEURU ép MAI Béline	X		
TAUMIHAU ép RICHMOND Roti	X		
SALOMON Ariana	X		
SANFORD Vetea		X	
TOKORAGI Ole	X		
PURENI Tunui	X		
MAMATUI ép GRAND-PITTMAN Tekakwita	X		
PEDRON Michel	X		
ATEO Pura	X		
RICHMOND Marula			M. PEDRON
PATU Kalina		X	
KAIMUKO Tehaatokoau			T. PURENI
VAHINE Théodora			P. ATEO
CROLAS ép SACHET Isabelle		X	
FAATAU Luc		X	
BOUISSOU Jean-Christophe		X	
TUPANA Moihara		X	
TARAHU-ATUAHIVA Teura		X	

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 21, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal, Tetuahau TEMARU ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Madame Rosina CHIN FOO a ensuite exposé à l'assemblée que :

Lors de sa séance du 25 octobre 2022, le conseil municipal actait, par délibération n°42/2022, les orientations budgétaires 2023 suivantes :

- Confirmer ou ajuster les orientations de la commune ;
- Et, lever tous les freins à la réalisation de nos projets.

Il en résulte les projets de budgets primitifs 2023 ci-après, dont les montants consolidés sont équilibrés en recettes et dépenses à 4,934 milliards FCFP, soit 46 millions et 1% de moins qu'en 2022, avec :

- 3,931 milliards FCFP, soit 80 % du budget, pour la section de fonctionnement
- 1,003 milliard FCFP, soit 20 % du budget, pour la section d'investissement.

Le budget principal représente 80 % du budget consolidé, tandis que les budgets annexes Eau et Déchets représentent respectivement 13 % et 7 %.

BUDGET PRINCIPAL 2023

Le projet de budget principal pour 2023 est équilibré en recettes et dépenses à 3,929 milliards FCFP avec :

- 3,152 milliards FCFP, soit 80 % du budget, pour la section de fonctionnement
- 777 millions FCFP, soit 20 % du budget, pour la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3,152 milliards FCFP, soit 292 millions et 8% de moins par rapport au budget principal 2022, notamment en l'absence de prévision pour 2023 de reprise sur provisions de créances douteuses (-345 MF) dans l'attente du bilan des restes à recouvrer en collaboration avec la Trésorerie des Iles du Vent (TIDV).

Elles se répartissent de la manière suivante :

- 2,046 milliards (65 %) de dotations et participations, dont :

	BP 2023	%	BP 2022	Ecart	
				Montant	%
FIP (DNAF)	1 225 000 000	60%	1 218 019 000	6 891 000	1%
DGF	793 000 000	39%	789 894 000	3 106 000	0,4%
FPIC	25 500 000	1,2%	8 780 000	16 720 000	190%
Titres sécurisés	2 471 000	0,1%	2 471 000	0	0%

Pour 2023, la DNAF (+7 MF) est reconduite pour le montant perçu en 2022 dans l'attente de la décision du prochain Comité des finances locales (CFL).

Sur la base des réalisations constatées en 2022, les dotations globales de fonctionnement (DGF) et du fond de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) augmentent de 3 MF et 17 MF par rapport à 2022.

- 939 millions (30 %) d'Impôts et taxes, soit 26 millions et 3% de plus qu'en 2022, dont :

	BP 2023	%	BP 2022	Ecart	
				Montant	%
Centimes additionnels	667 440 000	71%	647 000 000	20 440 000	3%
Taxe sur l'électricité	245 000 000	26%	245 000 000	0	0%
Taxe de séjour	20 000 000	2%	14 000 000	6 000 000	43%
Affiches, réclames, enseignes	7 000 000	1%	7 000 000	0	0%

Les prévisions pour 2023 tiennent compte des recettes estimées pour 2022 compte tenu de l'exécution au 30/09/2022.

- 136 millions (4 %) de Produits des services du domaine et ventes diverses, dont :

	BP 2023	%	BP 2022	Ecart	
				Montant	%
Redevances cantines scolaires	103 000 000	75%	103 000 000	0	0%
Mise à disposition de personnel	25 500 000	19%	22 940 000	2 560 000	11%
Concession cimetière	3 000 000	2%	3 000 000	0	0%
Droits de stationnement ...	1 500 000	1%	1 800 000	-300 000	-17%
Amendes judiciaires	1 300 000	1%	2 000 000	-700 000	-35%
Autres prestations services dont :	1 100 000	1%	1 400 000	-300 000	-21%
• Permis de construire	300 000		500 000	-200 000	
• Actes d'Etat-civil	800 000		900 000	-100 000	
Locations diverses	1 000 000	1%	2 500 000	-1 500 000	-60%
Repas MOP	20 000	0,01%	300 000	-280 000	-93%

Les produits des services (-0,4% par rapport à 2022) s'expliquent notamment par une baisse des locations diverses (-1,5 MF), des amendes judiciaires (-700 000 FCP), à l'inverse, une évolution du poste « Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes » (+2,6 MF), et tiennent compte des réalisations en 2022.

- 28 millions (1 %) d'atténuation de charges liées au remboursement des indemnités journalières lors d'arrêts maladie.
- Et, 2 millions (0,1 %) d'autres produits de gestion courante, notamment les revenus des immeubles (local CPS, antenne Tikiphone).

Il convient de noter une fois de plus notre situation financière de dépendance puisque nos recettes de fonctionnement reposent pour 65% (52% au niveau du budget consolidé) sur des recettes de transferts (subventions et dotations provenant du Territoire et de l'Etat) pour lesquelles la Commune n'a aucune marge de manœuvre.

Dépenses

Comme pour les recettes, les prévisions des dépenses de fonctionnement s'établissent à 3,152 milliards en tenant compte des résultats estimés pour 2022. Elles se répartissent par chapitre de la manière suivante :

	BP 2023	%	BP 2022	Ecart	
				Montant	%
Charges de personnel et frais assimilés	1 908 025 000	60%	1 920 875 000	-12 850 000	-1%
Autres charges de gestion courante	553 354 000	18%	706 845 000	-153 491 000	-22%
Charges à caractère général	495 722 000	16%	504 886 000	-9 164 000	-2%
Dotations aux amortissements	167 290 000	5%	167 290 000	0	0%
Financement section investissement	22 200 000	1%	23 780 000	-1 580 000	-7%
Charges financières	4 700 000	0,2%	5 010 000	-310 000	-6%
Charges exceptionnelles	1 000 000	0,03%	500 000	500 000	100%
Dépenses imprévues	0	0%	115 486 000	-115 486 000	-100%

En 2023, malgré la prise en compte du GVT 3%, des cotisations CPS de 2%, de la reconduction des besoins existants, des besoins en effectifs supplémentaires, des emplois vacances, des heures supplémentaires pour les élections territoriales et de la hausse de la valeur du point de 1430 à 1451, les charges de personnel sont estimées à 1,908 milliard (60%) et diminuent de 12,8 MF par rapport à 2022 compte tenu de départs à la retraite, de décès, de mutation.

Les autres charges de gestion courantes (-153 MF) s'expliquent notamment par les subventions d'équilibre (-23 MF) au profit des budgets annexes Déchets et Eau et compte tenu de créances éteintes pour les périodes de 1989 à 2008 inscrites en 2022 (-137 MF). A contrario, les dotations aux écoles privées (+7 MF) tiennent compte des réalisations 2022.

Les dotations aux amortissements (167 MF) sont reconduites pour le montant inscrit en 2022 dans l'attente du traitement des dotations 2022 actuellement suspendu en raison des écarts constatés suite à la migration du logiciel SEDIT Gestion Financières.

Les charges à caractère général (achats et prestations de services) diminuent de 9 MF, notamment pour les frais de gardiennage (-25 MF) assurés en régie depuis 2022 et les frais d'honoraires (-11 MF). A l'inverse, les frais d'actes et de contentieux évoluent de 11 MF en raison notamment de la protection fonctionnelle du Maire, de même que le poste « Autres services extérieurs » (+8 MF) compte tenu de nouveaux marchés à mettre en place au titre de la gestion du Cimetière et de la fourrière communale, les frais d'entretien et de réparation des bâtiments communaux (+4 MF) et des matériels roulants (+2 MF), basés sur les réalisations 2022.

Le virement à la section d'investissement (22 MF) est destiné au remboursement du capital des emprunts contractés en 2020 auprès de la banque de Tahiti au profit des projets « Aménagement du stade Ganivet » et « Réfection de la voie aroa Verotia 1 », les charges financières s'élevant elles à 4,7 MF, et une baisse de 1,6 MF et -310 000 FCFP par rapport à 2022 en raison d'un emprunt contracté en 2013 auprès de la Banque Socredo pour le projet « Etudes pour la reconstruction de la Cuisine Centrale » arrivé à échéance en 2022.

Résultat

La balance générale de fonctionnement est équilibrée à 3,152 milliards et en baisse de 8 %. Compte tenu des besoins pour le fonctionnement des services municipaux, des compléments de crédits seront inscrits après le vote du compte administratif qui permettra la reprise des résultats antérieurs.

Toutefois, des efforts importants doivent être maintenus pour limiter nos dépenses de fonctionnement et dégager l'épargne nécessaire au financement de nos investissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

Les recettes d'investissement sont estimées pour 2023 à 777 millions, soit 201 millions et 35% de plus par rapport au BP 2022, selon la répartition suivante :

	BP 2023	%	BP 2022	Ecart	
				Montant	%
Opérations :	354 837 000	46%	152 793 000	202 044 000	132%
. Mise en conformité Ruatama maternelle	312 992 000		0	312 992 000	
. Acquisition d'1 camion à échelle pivotante	0		60 097 000	-60 097 000	
. Aménagement caveaux et enfeus T2 – P2	0		87 644 000	-87 644 000	
. Aménagement slipway au fare Tau va'a	5 052 000		5 052 000	0	
. Aménagement caveaux et enfeus T2 – P3	36 793 000		0	36 793 000	
Dotations, fonds divers, ... (DNAI)	233 000 000	30%	232 003 000	997 000	0,4%
Amortissements des immobilisations	167 290 000	21%	167 290 000	0	0%
Virement de la section fonctionnement	22 200 000	3%	23 780 000	-1 580 000	-7%

Elles concernent plus particulièrement :

- Les subventions du FIP, du Pays et du Contrat de Ville au profit des projets « Mise en conformité de Ruatama maternelle (313 MF) », « Aménagement de caveaux et enfeus T2 – Ph 3 (37 MF) », « Aménagement du slipway fare Tau va'a » (5 MF) et non engagées avant la clôture des comptes,
- Les dotations non affectées d'investissement (233 MF) tiennent compte des réalisations de 2022 dans l'attente du prochain CFL,
- Les dotations aux amortissements (167 MF),
- Le virement de la section de fonctionnement (22 MF) pour le financement du capital des emprunts.

Dépenses

Comme pour les recettes, les dépenses d'investissement devraient s'élever en 2023 à 777 millions selon la répartition suivante :

	BP 2023	%	BP 2022	Ecart	
				Montant	%
Opérations :	441 283 000	56,8%	218 530 000	222 753 000	102%
. Mise en conformité Ruatama maternelle	277 739 000		0	277 739 000	
. Acquisition d'1 camion à échelle pivotante	0		80 130 000	-80 130 000	
. Aménagement caveaux et enfeus T2 – P2	0		100 500 000	-100 500 000	
. Aménagement slipway fare Tau va'a	16 900 000		16 900 000	0	
. Aménag. serre aquaponique Cuis. Centrale	0		9 000 000	-9 000 000	
. Etudes de réhabilitation Cuisine Centrale	7 000 000		7 000 000	0	
. Construction d'un bungalow d'accueil	0		5 000 000	-5 000 000	
. Aménagement caveaux et enfeus T2 -P3	139 644 000		0	139 644 000	
Immobilisations corporelles :	299 944 000	38,6%	306 241 000	-6 297 000	-2%
. Autres agenc. et aménag. terrains	6 500 000		22 500 000	-16 000 000	
. Hôtel de ville	0		0	0	
. Equipements cimetières	0		15 000 000	-15 000 000	
. Autres bâtiments publics	0		0	0	
. Install. gén., agenc., aménag. Construct.	94 800 000		35 050 000	59 750 000	
. Réseaux de voirie	108 724 000		100 000 000	8 724 000	
. Installations de voirie	8 810 000		8 960 000	-150 000	
. Réseaux d'assainissement	8 000 000		6 000 000	2 000 000	
. Réseaux câblés	0		1 830 000	-1 830 000	
. Réseaux d'électrification	0		0	0	
. Autre matériel et outillage d'incendie	7 900 000		2 800 000	5 100 000	
. Autre matériel et outillage de voirie	0		0	0	
. Autres install. matériel et outil. Technique	5 070 720		550 000	4 520 720	
. Matériel de transport	23 000 000		28 980 000	-5 980 000	
. Matériel de bureau et informatique	4 989 000		12 186 000	-7 197 000	
. Mobilier	17 350 280		16 150 000	1 200 280	
. Autres immobilisations corporelles	14 800 000		56 235 000	-41 435 000	
Subventions d'équipements versées	0	0%	9 715 000	-9 715 000	-100%
Remboursement en capital des emprunts	22 200 000	2,8%	23 780 000	-1 580 000	-7%
Immobilisations incorporelles :	13 900 000	1,8%	17 600 000	-3 700 000	21%
. Frais d'études	11 500 000		11 500 000	0	
. Logiciels et licences	2 400 000		6 100 000	-3 700 000	

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 299,9 MF, soit -6 MF par rapport à 2022, et concernent les projets suivants :

- Autres agencements et aménagements de terrains (6,5 MF) : travaux d'optimisation de l'espace au cimetière (1,5 MF) et réalisation d'une clôture à la fourrière communale (5 MF).
- Installation générale, agencement et aménagement des constructions (94,8 MF) :
 - Achat et renouvellement de climatiseurs (9 MF),
 - Aménagement de sanitaire au service Cimetière (2 MF),
 - Mise aux normes des portes et fenêtres au bâtiment de la DSPC (5 MF),

- Installation d'un panneau lumineux à la PM (1,8 MF),
- Rénovation des alarmes incendies dans les écoles et bâtiments communaux (3 MF),
- Raftaichissement de peinture des façades des écoles Pamatai et Vaiaha primaires et Teroma maternelle (19,5 MF),
- Rénovation de la toiture du réfectoire et du bureau de direction, du carrelage des sanitaires et installation d'un pic anti-pigeon à l'ancienne école Verotia maternelle (22,5 MF),
- Extension de l'abri d'accueil des enfants de l'école Pamatai primaire (5 MF),
- Rénovation des sanitaires de l'école Piafau primaire (6 MF),
- Réfection de la toiture et des chéneaux de l'école Teroma primaire (6 MF),
- Réaménagement des vestiaires et du réfectoire de la Cuisine Centrale (7 MF),
- Extension de la terrasse de la maison associative de Outuarea (8 MF).
- Réseaux et installation de voirie (108,7 MF) : réfection des voiries communales (100 MF), confection de caveaux en béton au cimetière (4,7 MF) et extension du mur côté caniveau de l'école Vaiaha primaire (4 MF).
- Installation de voirie (8,8 MF) : acquisition de panneaux de signalisation routière (7 MF), pour la signalétique du cimetière (500 000 FCFP) et de barrières de sécurité routière (1,3 MF).
- Réseaux d'assainissement (8 MF) : réalisation d'un drain à l'école Verotia maternelle (7 MF) et reprise de la canalisation d'évacuation des eaux usées de la Cuisine Centrale (1 MF),
- Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile (8 MF) : habillement EPI (2,9 MF), fournitures et pose de caméras de surveillance à destination des ateliers (3,5 MF) et extincteurs (1,5 MF),
- Autres installations, matériel et outillage technique (5 MF) : équipement et outillage mécanique (2,7 MF), matériel de débroussaillage et d'outillage pour le cimetière (1,3 MF), habillement EPI (600 000 FCFP) et outillage de bâtiment (440 000 FCFP),
- Achat de matériels roulants, de bureau et informatique, de mobilier et autres immobilisations au profit des services et écoles (60,1 MF).

Les opérations non engagées à la clôture des comptes pour un total de 441,3 MF concernent les projets suivants :

- Mise en conformité de l'école Ruatama maternelle (277,7 MF),
- Aménagement du slipway au fare Tau va'a (16,9 MF),
- Etudes de réhabilitation de la Cuisine Centrale (7 MF),
- Aménagement de caveaux et enfes Tranche 2 – phase 3 (139,6 MF).

Les immobilisations incorporelles (13,9 MF) :

- Frais d'études (11,5 MF) : aménagement d'un aquarium (1 MF), réaménagement de l'accueil du Fare Ihi (1 MF), assistance à maîtrise d'ouvrage pour le schéma directeur de l'informatique (7 MF), diverses études au profit de projets de la direction de l'environnement (1,5 MF) et réfection de la Police Municipale (1 MF),
- Concessions, droits similaires (2,4 MF) : logiciel de Gestion Electronique de Documents (1,6 MF) et licences mail in black (800 000 FCFP).

Le remboursement en capital des emprunts (22,2 MF) correspond aux contrats de prêt pour l'aménagement du stade Ganivet et la réfection de la voie aroa Verotia 1.

Résultat

La balance générale de la section d'investissement est équilibrée à 777 millions avec un prélèvement de 22 millions sur la section de fonctionnement pour le financement du remboursement du capital des emprunts.

CONCLUSION

Le budget consolidé 2023 est équilibré à 4,934 milliards, avec une hausse globale des recettes et des dépenses d'investissement de 260 MF et 35% par rapport à 2022.

De nouvelles mesures d'économie ou de nouvelles sources de financement doivent être encore explorées pour réduire les dépenses de fonctionnement et pour financer les projets d'investissement du programme politique 2020-2026.

Malgré une épargne cumulée de 2,235 milliards à fin 2021, la Commune ne pourra supporter seule les coûts de ces opérations d'investissement estimés à plus de 22 Mds. La solidarité du Pays et de l'Etat, de même que la prospection de nouvelles sources de financement (ADEME, FED, Aéroport...), demeurent indispensables.

A titre indicatif, par mesure de prévision budgétaire, le budget principal de 2023 prévoit 12 millions d'augmentation pour la protection fonctionnelle du maire dans le cadre de l'affaire Te reo o tefana. Ce qui porte le montant total de la protection fonctionnelle du maire à 42 millions de francs. Que le maire soit condamné ou relaxé en appel, les chances d'un pourvoi en cassation sont élevées. Le procès en appel démarre le 27 février 2023 et se termine le 3 mars avant le délibéré.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu, l'exposé de Madame Rosina CHIN FOO :

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu l'arrêté n°173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n°57-812 du 22 juillet 1957 ;
- Vu la délibération n°42/2022 du 25 octobre 2022 actant le Débat d'orientations budgétaires 2023 ;
- Vu la délibération n°916/2019 du 26 février 2019 accordant la protection fonctionnelle au Maire dans le cadre de l'affaire dite « Te Reo o Tefana » ;
- Vu la délibération n°02/2022 du 22 février 2022 portant modification de la délibération n°916/2019 du 26 février 2019 accordant la protection fonctionnelle au Maire dans le cadre de l'affaire dite « Te Reo o Tefana » ;
- Vu le tableau du Budget principal et des budgets annexes de l'Eau et des Déchets 2023 ci-annexé ;
- Vu le rapport de présentation ainsi que les décisions prises par les membres de la commission des Finances et des Richesses Humaines du 24 novembre 2022 ;

En ayant délibéré dans sa séance du 13 décembre 2022 ;

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Article 1^{er} : Le Budget Principal de l'exercice 2023 est arrêté en équilibre de recettes et de dépenses à **trois milliards neuf cent vingt-neuf millions six cent dix-huit mille francs (3 929 618 000 FCFP)**

- sa section d'investissement est arrêtée en équilibre de recettes et dépenses à la somme de **sept cent soixante-dix-sept millions trois cent vingt-sept mille francs (777 327 000 FCFP)**

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Intitulé	Propositions	Vote du CM
Recettes de l'exercice		777 327 000	777 327 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	233 000 000	233 000 000
2017006	Mise en conformité école Ruatama maternelle	312 992 000	312 992 000
2021012	Aménagement slipway fare Tau va'a	5 052 000	5 052 000
2022008	Aménagement de caveaux et enfes T2 – P3	36 793 000	36 793 000
021	Virement de la section de fonctionnement	22 200 000	22 200 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 290 000	167 290 000
Dépenses de l'exercice		777 327 000	777 327 000
16	Emprunts et dettes assimilées	22 200 000	22 200 000
20	Immobilisations incorporelles	13 900 000	13 900 000
21	Immobilisations corporelles	299 944 000	299 944 000
2017006	Mise en conformité école Ruatama maternelle	277 739 000	277 739 000
2021012	Aménagement slipway fare Tau va'a	16 900 000	16 900 000
2022001	Etudes de réhabilitation de la Cuisine Centrale	7 000 000	7 000 000
2022008	Aménagement de caveaux et enfes T2 – P3	139 644 000	139 644 000

- sa section de fonctionnement est arrêtée en équilibre de recettes et dépenses à la somme de : **trois milliards cent cinquante-deux millions deux cent quatre-vingt-onze mille francs (3 152 291 000 FCFP).**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Intitulé	Propositions	Vote du CM
Recettes de l'exercice		3 152 291 000	3 152 291 000
013	Atténuations des charges	28 000 000	28 000 000
70	Produits des services du domaine	136 420 000	136 420 000
73	Impôts et taxes	939 440 000	939 440 000

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Intitulé	Propositions	Vote du CM
74	Dotations et participations	2 045 971 000	2 045 971 000
75	Autres produits de gestion courante	2 460 000	2 460 000
Dépenses de l'exercice		3 152 291 000	3 152 291 000
011	Charges à caractère général	495 722 000	495 722 000
012	Charges de personnel	1 908 025 000	1 908 025 000
65	Autres charges de gestion courante	553 354 000	553 354 000
66	Charges financières	4 700 000	4 700 000
67	Charges exceptionnelles	1 000 000	1 000 000
023	Virement à la section d'investissement	22 200 000	22 200 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 290 000	167 290 000

Article 2 : Le conseil municipal décide de prélever 374 093 000 FCFP du budget principal 2023 et d'affecter aux budgets annexes les subventions d'équilibre suivantes :

- Eau, pour un montant maximum de 274 371 000 FCFP ;
- Déchets, pour un montant maximum de 99 722 000 FCFP.

Ces subventions prises en charge par le budget principal 2023 sont justifiées par les exigences suivantes :

- ces services publics conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières en terme d'organisation et de fonctionnement ;
- le fonctionnement de ces services publics oblige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

Article 3 : Sont approuvés les montants des autorisations de programme et des crédits de paiement pour les opérations suivantes :

DEPENSES					
Budget	N° AP et Intitulé de l'opération	AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024
Principal	AP1 - Mise en conformité Ruatama maternelle	415 474 540	0	277 739 000	137 735 540
Principal	AP2 - Caveaux et enfous T2 – Phase 3	153 304 000	0	139 644 000	13 660 000
	Total AP en dépenses	568 778 540	0	417 383 000	151 395 540

RECETTES					
Budget	N° AP et Intitulé de l'opération	AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024
Principal	AP1 - Mise en conformité Ruatama maternelle	391 238 864	0	312 992 000	78 246 864
Principal	AP2 - Caveaux et enfous T2 – Phase 3	45 990 991	0	36 793 000	9 197 991
	Total AP en recettes	437 229 855	0	349 785 000	87 444 855

Article 4 : L'article 1er de la délibération n°916/2019 susvisée est modifiée comme suit : « Est accordée la protection fonctionnelle à Monsieur Oscar TEMARU, Maire de Faa'a, dans le cadre de l'affaire dite « Te Reo o Tefana » pour un montant total estimé à 42 millions de francs CFP (42.000.000 FCFP) ».

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat, et est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et délibéré à FAA'A, le 13 décembre 2022.



Le Président de séance,

Oscar TEMARU

Le Maire de la Commune de Faa'a atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été transmis au Haut-commissaire de la République en Polynésie française le **27 DEC. 2022** et affiché le **27 DEC. 2022**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FAA'A

Numéro TAHITI : 007054

POSTE COMPTABLE : TIDV

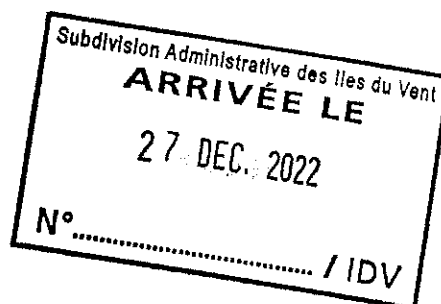
M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2023



SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 I - A - Informations statistiques, Fiscales et financières
p.3 I - B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget/compte administratif

- p.4 II - A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 II - A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 II - A3 - Vue d'ensemble - Section d'Investissement - Chapitres
p.7 II - B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.8 II - B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget/compte administratif

- p.9 III - A1 - Section de Fonctionnement - Détail des dépenses
p.11 III - A2 - Section de Fonctionnement - Détail des recettes
p.12 III - B1 - Section d'Investissement - Détail des dépenses
p.13 III - B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes
p.15 III - B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
p.23 IV - A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.30 IV - A2.1 - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.31 IV - A2.2 - Répartition par nature de dette	X	
p.33 IV - A2.3 - Répartition par structure de taux	X	
p.34 IV - A2.4 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.35 IV - A2.5 - Détail des opérations de couverture	X	
p.37 IV - A2.8 - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.38 IV - A2.9 - Autres dettes	X	
p.39 IV - A3 - Méthode utilisées pour les amortissements	X	
p.40 IV - A4 - Etat des provisions	X	
p.41 IV - A5 - Etalement des provisions	X	
p.42 IV - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.43 IV - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.44 IV - A7.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section de fonctionnement	X	
p.45 IV - A7.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'Eau et d'Assainissement - Section d'investissement	X	
p.46 IV - A7.2.1 - Etat de répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
p.47 IV - A7.2.2 - Etat de répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
p.48 IV - A8 - Etat des charges transférées	X	
p.49 IV - A9 - Détail des opérations pour compte de tiers	X	
p.50 IV - B1.1 - Emprunts garantis par la commune	X	
p.51 IV - B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.52 IV - B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.53 IV - B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.54 IV - B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.55 IV - B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.56 IV - B1.7 - Subventions versées par la collectivité dans le cadre du vote du budget	X	
p.57 IV - B2.1 - Situation des autorisations de programme et crédits de paiement	X	
p.58 IV - B2.2 - Situation des autorisations d'engagement et crédits de paiement	X	
p.59 IV - B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
p.60 IV - C1 - Etat du personnel	X	
p.62 IV - C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X	
p.63 IV - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune	X	
p.64 IV - C3.2 - Liste des établissements publics créés par la commune	X	
p.65 IV - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.66 IV - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.67 IV - D1 - Décision en matière de taux	X	
p.68 IV - D2 - Arrêté signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	COMMUNE DE FAA'A BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
------------	--------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	29 878
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	99 163,00	0,00
2	Produit des impositions directes (4 taxes) / population	0,00	0,00
3	Recettes de fonctionnement / population	105 505,00	0,00
4		25 274,00	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	26 541,00	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	64,00%	0,00%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / RRF - moyenne de	95,00%	0,00%
9	Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement (2)	24,00%	0,00%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement - moyenne de la strate (2)	0,00%	0,00%

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2023
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - ~~sans vote formel sur chacun des chapitres.~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2022.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 152 291 000	3 152 291 000

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 152 291 000	3 152 291 000
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	777 327 000	777 327 000

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	777 327 000	777 327 000
---	--------------------	--------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	3 929 618 000	3 929 618 000
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL					BP	2023
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général		0	495 722 000	495 722 000	495 722 000
012	Charges de personnel et frais assimilés		0	1 908 025 000	1 908 025 000	1 908 025 000
65	Autres charges de gestion courante		0	553 354 000	553 354 000	553 354 000
Total des dépenses de gestion courante			0	2 957 101 000	2 957 101 000	2 957 101 000
66	Charges financières		0	4 700 000	4 700 000	4 700 000
67	Charges exceptionnelles		0	1 000 000	1 000 000	1 000 000
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (4)			0	0	0
022	Dépenses Imprévues			0	0	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0	2 962 801 000	2 962 801 000	2 962 801 000
023	Virement à la section d'investissement (5)			22 200 000	22 200 000	22 200 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			167 290 000	167 290 000	167 290 000
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				189 490 000	189 490 000	189 490 000
TOTAL			0	3 152 291 000	3 152 291 000	3 152 291 000

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 152 291 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0	28 000 000	28 000 000	28 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0	136 420 000	136 420 000	136 420 000
73	Impôts et taxes		0	939 440 000	939 440 000	939 440 000
74	Dotations et participations		0	2 045 971 000	2 045 971 000	2 045 971 000
75	Autres produits de gestion courante		0	2 460 000	2 460 000	2 460 000
Total des recettes de gestion courante			0	3 152 291 000	3 152 291 000	3 152 291 000
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires (4)			0	0	0
Total des recettes réelles de fonctionnement			0	3 152 291 000	3 152 291 000	3 152 291 000
TOTAL			0	3 152 291 000	3 152 291 000	3 152 291 000

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 152 291 000

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	189 490 000	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0	13 900 000	13 900 000	13 900 000
204	Subventions d'équipement versées		0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles		0	299 944 000	299 944 000	299 944 000
	Total des opérations d'équipement		0	441 283 000	441 283 000	441 283 000
	Total des dépenses d'équipement		0	755 127 000	755 127 000	755 127 000
16	Emprunts et dettes assimilées		0	22 200 000	22 200 000	22 200 000
	Total des dépenses financières		0	22 200 000	22 200 000	22 200 000
	Total des dépenses réelles d'investissement		0	777 327 000	777 327 000	777 327 000
	TOTAL		0	777 327 000	777 327 000	777 327 000

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	777 327 000
--	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0	354 837 000	354 837 000	354 837 000
	Total des recettes d'équipement		0	354 837 000	354 837 000	354 837 000
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0	233 000 000	233 000 000	233 000 000
	Total des recettes financières		0	233 000 000	233 000 000	233 000 000
	Total des recettes réelles d'investissement		0	587 837 000	587 837 000	587 837 000
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			22 200 000	22 200 000	22 200 000
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			167 290 000	167 290 000	167 290 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement			189 490 000	189 490 000	189 490 000
	TOTAL		0	777 327 000	777 327 000	777 327 000

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
---	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	777 327 000
--	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

189 490 000

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2023
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	495 722 000		495 722 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 908 025 000		1 908 025 000
65	Autres charges de gestion courante	553 354 000		553 354 000
66	Charges financières	4 700 000	0	4 700 000
67	Charges exceptionnelles	1 000 000	0	1 000 000
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	167 290 000	167 290 000
022	Dépenses imprévues	0		0
023	Virement à la section d'investissement		22 200 000	22 200 000
Dépenses de fonctionnement - Total		2 962 801 000	189 490 000	3 152 291 000

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		+	0
------------------------------------	--	---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		=	3 152 291 000
---	--	---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	22 200 000	0	22 200 000
	Total des opérations d'équipement	441 283 000		441 283 000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	13 900 000	0	13 900 000
204	Subventions d'équipements versés	0	0	0
21	Immobilisations corporelles (6)	299 944 000	0	299 944 000
Dépenses d'investissement - Total		777 327 000	0	777 327 000

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		+	0
---	--	---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=	777 327 000
--	--	---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2023
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	28 000 000		28 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	136 420 000		136 420 000
73	Impôts et taxes	939 440 000		939 440 000
74	Dotations et participations	2 045 971 000		2 045 971 000
75	Autres produits de gestion courante	2 460 000	0	2 460 000
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0	0	0
	Recettes de fonctionnement - Total	3 152 291 000	0	3 152 291 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
------------------------------------	---

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 152 291 000
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	233 000 000	0	233 000 000
13	Subventions d'investissement	354 837 000	0	354 837 000
28	Amortissements des immobilisations		167 290 000	167 290 000
021	Virement de la section de fonctionnement		22 200 000	22 200 000
	Recettes d'Investissement - Total	587 837 000	189 490 000	777 327 000

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0
----------------------------	---

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	777 327 000
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
011	Charges à caractère général		495 722 000	495 722 000
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménage		3 500 000	3 500 000
60611	Eau et assainissement		7 500 000	7 500 000
60612	Energie - Electricité		68 000 000	68 000 000
60621	Combustibles		2 280 000	2 280 000
60622	Carburants		20 000 000	20 000 000
60623	Alimentation		63 040 000	63 040 000
60624	Produits de traitement		2 520 000	2 520 000
60628	Autres fournitures non stockées		3 600 000	3 600 000
60631	Fournitures d'entretien		6 250 000	6 250 000
60632	Fournitures de petit équipement		29 635 000	29 635 000
60633	Fournitures de voirie		200 000	200 000
60636	Vêtements de travail		8 000 000	8 000 000
6064	Fournitures administratives		3 962 000	3 962 000
6067	Fournitures scolaires		20 000 000	20 000 000
6068	Autres matières et fournitures		2 900 000	2 900 000
611	Contrats de prestations de services		2 470 000	2 470 000
6135	Locations mobilières		10 275 000	10 275 000
614	Charges locatives et de copropriété		8 500 000	8 500 000
61521	Terrains		23 062 000	23 062 000
61522	Bâtiments		12 500 000	12 500 000
61523	Voies et réseaux		21 000 000	21 000 000
61551	Matériel roulant		15 300 000	15 300 000
61558	Autres biens mobiliers		7 900 000	7 900 000
6156	Maintenance		28 956 000	28 956 000
6161	Assurance Multirisques		28 100 000	28 100 000
6162	Assurance obligatoire dommage construction		200 000	200 000
617	Etudes et recherches		5 100 000	5 100 000
6182	Documentation générale et technique		180 000	180 000
6184	Versements à des organismes de formation		700 000	700 000
6185	Frais de colloques et de séminaires		2 400 000	2 400 000
6188	Autres frais divers		10 047 000	10 047 000
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		400 000	400 000
6226	Honoraires		5 500 000	5 500 000
6227	Frais d'actes et de contentieux		13 000 000	13 000 000
6228	Divers		600 000	600 000
6231	Annonces et insertions		1 000 000	1 000 000
6232	Fêtes et cérémonies		6 000 000	6 000 000
6236	Catalogues et imprimés		2 100 000	2 100 000
6238	Divers		50 000	50 000
6247	Transports collectifs		3 000 000	3 000 000
6256	Missions		1 000 000	1 000 000
6261	Frais d'affranchissement		0	0
6262	Frais de télécommunications		18 000 000	18 000 000
627	Services bancaires et assimilés		525 000	525 000
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)		0	0
6283	Frais de nettoyage des locaux		8 100 000	8 100 000
6284	Redevances pour services rendus		3 100 000	3 100 000
6288	Autres		14 800 000	14 800 000
6354	Droits d'enregistrement et de timbre		150 000	150 000
6358	Autres droits		320 000	320 000
012	Charges de personnel et frais assimilés		1 908 025 000	1 908 025 000
6218	Autre personnel extérieur		600 000	600 000
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la f		32 500 000	32 500 000
64111	Rémunération principale		1 119 400 000	1 119 400 000
64118	Autres indemnités		167 800 000	167 800 000
64131	Rémunérations		88 500 000	88 500 000
6417	Rémunérations des apprentis		0	0

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
6451	Cotisations à la caisse de prévoyance sociale		487 700 000	487 700 000
6475	Médecine du travail, pharmacie		5 025 000	5 025 000
64831	Indemnités aux agents		0	0
6488	Autres charges		6 500 000	6 500 000
65	Autres charges de gestion courante		553 354 000	553 354 000
6531	Indemnités		22 300 000	22 300 000
6532	Frais de mission		2 000 000	2 000 000
6533	Cotisations de retraite		1 500 000	1 500 000
6535	Formation		4 460 000	4 460 000
6542	Créances éteintes		0	0
6554	Contributions aux organismes de regroupement		4 500 000	4 500 000
6556	Indemnités de logement aux instituteurs		304 000	304 000
6558	Autres contributions obligatoires		62 800 000	62 800 000
657364	A caractère industriel et commercial		374 093 000	374 093 000
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres person		81 397 000	81 397 000
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			2 957 101 000	2 957 101 000
66	Charges financières (b)		4 700 000	4 700 000
66111	Intérêts réglés à l'échéance		4 700 000	4 700 000
67	Charges exceptionnelles (c)		1 000 000	1 000 000
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 000 000	1 000 000
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (d)(6)		0	0
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants		0	0
022	Dépenses imprévues (e)		0	0
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			2 962 801 000	2 962 801 000
023	Virement à la section d'investissement		22 200 000	22 200 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		167 290 000	167 290 000
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles e		167 290 000	167 290 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			189 490 000	189 490 000
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			189 490 000	189 490 000
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			3 152 291 000	3 152 291 000

+	
RESTES A REALISER 2022 (11)	0
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 152 291 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 878 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
013	Atténuations de charges		28 000 000	28 000 000
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		28 000 000	28 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		136 420 000	136 420 000
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		3 000 000	3 000 000
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique		1 500 000	1 500 000
70388	Autres redevances et recettes diverses		1 300 000	1 300 000
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignemen		103 000 000	103 000 000
70688	Autres prestations de services		1 100 000	1 100 000
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		1 000 000	1 000 000
70841	aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des		25 500 000	25 500 000
70878	par d'autres redevables		20 000	20 000
73	Impôts et taxes		939 440 000	939 440 000
7351	Taxe sur l'électricité		245 000 000	245 000 000
7362	Taxes de séjour		20 000 000	20 000 000
7368	Taxes locales sur la publicité extérieure		7 000 000	7 000 000
7381	Centimes additionnels sur imposition territoriale		667 440 000	667 440 000
74	Dotations et participations		2 045 971 000	2 045 971 000
7411	Dotation forfaitaire		563 000 000	563 000 000
74128	Dotation d'aménagement		230 000 000	230 000 000
74838	Autres attributions de péréquation et de compensation		25 500 000	25 500 000
7485	Dotation pour les titres sécurisés		2 471 000	2 471 000
748811	Dotation non affectée de fonctionnement		1 225 000 000	1 225 000 000
75	Autres produits de gestion courante		2 460 000	2 460 000
752	Revenus des immeubles		2 460 000	2 460 000
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			3 152 291 000	3 152 291 000
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires (d) (5)		0	0
7817	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants		0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			3 152 291 000	3 152 291 000
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			3 152 291 000	3 152 291 000

RESTES A REALISER 2022 (10)	0
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 152 291 000

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 776 et 778 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		13 900 000	13 900 000
2031	Frais d'études		11 500 000	11 500 000
2051	Concessions et droits similaires		2 400 000	2 400 000
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0	0
2041641	Biens mobiliers, matériel et études		0	0
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		299 944 000	299 944 000
2128	Autres agencements et aménagements		6 500 000	6 500 000
21316	Equipements du cimetière		0	0
21318	Autres bâtiments publics		0	0
2135	Installations générales, agencements, aménagements des construc		94 800 000	94 800 000
2151	Réseaux de voirie		108 724 000	108 724 000
2152	Installations de voirie		8 810 000	8 810 000
21531	Réseaux d'adduction d'eau		0	0
21532	Réseaux d'assainissement		8 000 000	8 000 000
21533	Réseaux câblés		0	0
21534	Réseaux d'électrification		0	0
21568	Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile		7 900 000	7 900 000
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		5 070 720	5 070 720
2182	Matériel de transport		23 000 000	23 000 000
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		4 989 000	4 989 000
2184	Mobilier		17 350 280	17 350 280
2188	Autres immobilisations corporelles		14 800 000	14 800 000
	Opération d'équipement n° 2017006 (5)		277 739 000	277 739 000
	Opération d'équipement n° 2021012 (5)		16 900 000	16 900 000
	Opération d'équipement n° 2022001 (5)		7 000 000	7 000 000
	Opération d'équipement n° 2022008 (5)		139 644 000	139 644 000
	Total des dépenses d'équipement		755 127 000	755 127 000
16	Emprunts et dettes assimilées		22 200 000	22 200 000
16423	SOCREDO		0	0
16428	Autres prêteurs		22 200 000	22 200 000
	Total des dépenses financières		22 200 000	22 200 000
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		777 327 000	777 327 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		777 327 000	777 327 000

	+
RESTES A REALISER 2022 (11)	0
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	777 327 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour Mémoire Budget primitif Précédent (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE DU CONSEIL (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		354 837 000	354 837 000
1322	Territoire		0	0
13258	Autres groupements		5 052 000	5 052 000
1347	FIP dotation affectée		349 785 000	349 785 000
Total des recettes d'équipement			354 837 000	354 837 000
10	Dotations, fonds divers et réserves		233 000 000	233 000 000
10221	Fonds intercommunal de péréquation - dotation non affectée d'inv		233 000 000	233 000 000
Total des recettes financières			233 000 000	233 000 000
TOTAL RECETTES REELLES			587 837 000	587 837 000
021	Virement de la section de fonctionnement		22 200 000	22 200 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		167 290 000	167 290 000
28031	Frais d'études		2 908 000	2 908 000
28033	Frais d'insertion		28 000	28 000
28041641	Biens mobiliers, matériel et études		25 039 000	25 039 000
28051	Concessions et droits similaires		8 815 000	8 815 000
28128	Autres agencements et aménagements de terrains		2 844 000	2 844 000
281311	Hôtel de ville		208 000	208 000
281316	Equipements de cimetière		539 000	539 000
281318	Autres bâtiments publics		684 000	684 000
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constru		23 379 000	23 379 000
28138	Autres constructions		875 000	875 000
28151	Réseaux de voirie		10 634 000	10 634 000
28152	Installations de voirie		1 586 000	1 586 000
281532	Réseaux d'assainissement		368 000	368 000
281533	Réseaux câblés		1 020 000	1 020 000
281534	Réseaux d'électrification		1 894 000	1 894 000
281538	Autres réseaux		149 000	149 000
281561	Matériel roulant		12 237 000	12 237 000
281568	Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile		7 272 000	7 272 000
281578	Autres matériels et outillage de voirie		236 000	236 000
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		2 841 000	2 841 000
28181	Installations générales, agencements, aménagements divers		136 000	136 000
28182	Matériel de transport		31 735 000	31 735 000
28183	Matériel de bureau et informatique		12 151 000	12 151 000
28184	Mobilier		5 806 000	5 806 000
28188	Autres immobilisations corporelles		13 906 000	13 906 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			189 490 000	189 490 000
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			189 490 000	189 490 000
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			777 327 000	777 327 000

+	
RESTES A REALISER 2022 (10)	0
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	777 327 000

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2023
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2017006
LIBELLE : RUATAMA Mat. - Etudes de mise en conformité de l'école

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		7 245 879	^a 0	277 739 000	^b 277 739 000	^b
20	Immobilisations incorporelles	7 245 879	0	40 000 000	40 000 000	
2031	Frais d'études	7 245 879	0	40 000 000	40 000 000	
2033	Frais d'insertion	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	237 739 000	237 739 000	
2313	Constructions	0	0	237 739 000	237 739 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0	^d 312 992 000
13	Subventions d'investissement	0	312 992 000
1347	FIP dotation affectée	0	312 992 000

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	35 253 000
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2021005

LIBELLE : Acquisition d'1 camion EPA

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0	^a 0	0	^b 0	^b
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
21561	Matériel roulant	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0	^d 0
13	Subventions d'investissement	0	0
1347	FIP dotation affectée	0	0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0
---	--	---

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2021006
LIBELLE : Aménagement caveaux et enfeus T2 - phase 2
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		88 784 708	^a 0	0	^b 0	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 602 518	0	0	0	
2031	Frais d'études	2 602 518	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	86 182 190	0	0	0	
21316	Equipements du cimetière	86 182 190	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0	^d 0
13	Subventions d'investissement	0	0
1322	Territoire	0	0
1347	FIP dotation affectée	0	0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0
---	---

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2021012
LIBELLE : Aménagement slipway fare Tau Va'a
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0	^a 0	16 900 000	^b 16 900 000	^b
21	Immobilisations corporelles	0	0	16 900 000	16 900 000	
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	16 900 000	16 900 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0	^d 5 052 000
13	Subventions d'investissement	0	5 052 000
13258	Autres groupements	0	5 052 000

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 848 000
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2021015

LIBELLE : Aménagement d'une serre aquaponique à la Cuisine Centrale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		7 377 624	^a 0	0	^b 0	^b
21	Immobilisations corporelles	7 377 624	0	0	0	
2128	Autres agencements et aménagements	7 377 624	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0	^d 0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0
---	---

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2022001
LIBELLE : Etudes de réhabilitation de la Cuisine Centrale
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0	a 0	7 000 000	b 7 000 000	b
20	Immobilisations incorporelles	0	0	7 000 000	7 000 000	
2031	Frais d'études	0	0	7 000 000	7 000 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0	d 0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 000 000
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2022003
LIBELLE : Construction d'un bungalow d'accueil
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0	a 0	0	b 0	b
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
2031	Frais d'études	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0	d 0

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0
--	---

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2022008
LIBELLE : Aménagement de caveaux et enfes T2 - Phase 3
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2023	Restes à réaliser 2022 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0	^a 0	139 644 000	^b 139 644 000	^b
20	Immobilisations incorporelles	0	0	8 000 000	8 000 000	
2031	Frais d'études	0	0	8 000 000	8 000 000	
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
21316	Equipements du cimetière	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	131 644 000	131 644 000	
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	131 644 000	131 644 000	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2022 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0	^d 36 793 000
13	Subventions d'investissement	0	36 793 000
1322	Territoire	0	0
1347	FIP dotation affectée	0	36 793 000

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-102 851 000
---	--------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2023
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et serv/ices urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles												777 327 000
Equipements municipaux (2)												755 427 000
Equip. non municipaux (c/204) (3)												0
Opérations financières												0
Dépenses d'ordre												0
Total dépenses de l'exercice	0	232 358 000	25 230 000	367 739 000	0	38 400 000	8 000 000	0	0	105 600 000	0	777 327 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	- 232 358 000	25 230 000	367 739 000	0	38 400 000	8 000 000	0	0	105 600 000	0	777 327 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	233 000 000	226 283 000	0	312 992 000	0	5 052 000	0	0	0	0	0	777 327 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	233 000 000	226 283 000	0	312 992 000	0	5 052 000	0	0	0	0	0	777 327 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0	1 830 698 000	423 335 000	435 704 000	0	30 863 000	0	0	0	431 693 000	0	3 152 291 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	1 830 698 000	423 335 000	435 704 000	0	30 863 000	0	0	0	431 693 000	0	3 152 291 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 710 940 000	66 551 000	1 300 000	103 000 000	0	0	0	0	0	270 500 000	0	3 152 291 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 710 940 000	66 551 000	1 300 000	103 000 000	0	0	0	0	0	270 500 000	0	3 152 291 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs homis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a) et R.5211-14 et L.571-1 et R.571-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.
(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2023
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

EXPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	232 358 000	25 230 000	387 739 000	0	38 400 000	8 000 000	0	0	105 600 000	0	777 327 000
Dépenses réelles		0	232 358 000	25 230 000	387 739 000	0	38 400 000	8 000 000	0	0	105 600 000	0	777 327 000
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	16 800 000	0	0	0	5 600 000	0	22 200 000
16423	SOCREDO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16428	Autres prêteurs	0	0	0	0	0	16 800 000	0	0	0	5 600 000	0	22 200 000
20	Immobilisations incorporelles	0	12 900 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	13 900 000
2031	Frais d'études	0	10 500 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	11 500 000
2051	Concessions et droits similaires	0	2 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 400 000
21	Immobilisations corporelles	0	79 814 000	24 230 000	83 000 000	0	4 900 000	8 000 000	0	0	100 000 000	0	259 944 000
2128	Autres agencements et aménagements	0	1 500 000	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 500 000
21316	Equipements du dimetière	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2135	Installations générales, agencements, aménagements des cons	0	16 000 000	4 800 000	66 000 000	0	0	8 000 000	0	0	0	0	94 800 000
2151	Réseaux de voirie	0	4 724 000	0	4 000 000	0	0	0	0	0	100 000 000	0	108 724 000
2152	Installations de voirie	0	8 110 000	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	8 810 000
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21532	Réseaux d'assainissement	0	0	0	8 000 000	0	0	0	0	0	0	0	8 000 000
21533	Réseaux câblés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21568	Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	0	4 800 000	3 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	7 900 000
2168	Autres installations, matériel et outillage techniques	0	5 070 720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 070 720
2182	Matériel de transport	0	18 500 000	0	0	0	4 500 000	0	0	0	0	0	23 000 000
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0	4 509 000	480 000	0	0	0	0	0	0	0	0	4 989 000
2184	Mobilier	0	13 500 280	3 850 000	0	0	0	0	0	0	0	0	17 350 280
2188	Autres immobilisations corporelles	0	3 100 000	6 300 000	5 000 000	0	400 000	0	0	0	0	0	14 800 000
Opérations d'équipement		0	139 644 000	0	284 739 000	0	16 900 000	0	0	0	0	0	441 283 000
2017006 RUA'AMA Mat. - Etudes de mise en conformité de l?		0	0	0	277 739 000	0	0	0	0	0	0	0	277 739 000
2021012 Aménagement slipway fare Tau Va'a		0	0	0	0	0	16 900 000	0	0	0	0	0	16 900 000
2022001 Etudes de réhabilitation de la Cuisine Centrale		0	0	0	7 000 000	0	0	0	0	0	0	0	7 000 000
2022008 Aménagement de caveaux et enfus T2 - Phase 3		0	139 644 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139 644 000

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes d'investissement		233 000 000	226 283 000	0	312 992 000	0	5 052 000	0	0	0	0	0	777 327 000
Recettes réelles		233 000 000	36 793 000	0	312 992 000	0	5 052 000	0	0	0	0	0	587 837 000
10	Dons, fonds divers et réserves	233 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	233 000 000
10221	Fonds intercommunal de péréquation - dotation non affectée d'	233 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	233 000 000
Opérations d'équipement		0	36 793 000	0	312 992 000	0	5 052 000	0	0	0	0	0	354 837 000
2017006	RUATAMA Ma.L - Etudes de mise en conformité de l'	0	0	0	312 992 000	0	0	0	0	0	0	0	312 992 000
2021012	Aménagement slipway fara Tau V'a	0	0	0	0	0	5 052 000	0	0	0	0	0	5 052 000
2022008	Aménagement de caveaux et enfous T2 - Phase 3	0	36 793 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 793 000
Recettes d'ordre		0	189 490 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	189 490 000
021	Virement de la section de fonctionnement	0	22 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 200 000
021	Virement de la section de fonctionnement	0	22 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 200 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	167 290 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 290 000
28031	Frais d'études	0	2 908 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 908 000
28033	Frais d'insertion	0	28 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000
28041641	Biens mobiliers, matériel et études	0	25 039 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 039 000
28051	Concessions et droits similaires	0	8 815 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 815 000
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	0	2 844 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 844 000
281311	Hôtel de ville	0	208 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	208 000
281316	Equipements de cinétière	0	539 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	539 000
281316	Autres bâtiments publics	0	684 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	684 000
28135	Installations générales, agencements, aménagements des con	0	23 379 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 379 000
28138	Autres constructions	0	875 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	875 000
28151	Réseaux de voirie	0	10 634 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 634 000
28152	Installations de voirie	0	1 586 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 586 000
281532	Réseaux d'assainissement	0	368 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	368 000
281533	Réseaux câblés	0	1 020 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 020 000
281534	Réseaux d'électrification	0	1 894 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 894 000
281536	Autres réseaux	0	149 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 000
281561	Matériel roulant	0	12 237 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 237 000
281568	Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	0	7 272 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 272 000
281578	Autres matériels et outillage de voirie	0	236 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 000
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0	2 841 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 841 000
28161	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	136 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136 000

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL			BP	2023
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28182	Matériel de transport	0	31 735 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 735 000
28183	Matériel de bureau et informatique	0	12 151 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 151 000
28184	Mobilier	0	5 805 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 805 000
28188	Autres immobilisations corporelles	0	13 905 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 905 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES														
Total dépenses de fonctionnement			0	1 830 696 000	423 335 000	435 704 000	0	30 863 000	0	0	0	431 693 000	0	3 152 291 000
Dépenses réelles			0	1 641 206 000	423 335 000	435 704 000	0	30 863 000	0	0	0	431 693 000	0	2 962 801 000
011	Charges à caractère général		0	321 797 000	12 725 000	102 600 000	0	2 200 000	0	0	0	56 400 000	0	495 722 000
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		0	3 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500 000
60611	Eau et assainissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500 000	0	7 500 000
60612	Energie - Electricité		0	32 600 000	0	12 400 000	0	0	0	0	0	23 000 000	0	68 000 000
60621	Combustibles		0	260 000	20 000	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	2 280 000
60622	Carburants		0	20 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000 000
60623	Alimentation		0	40 000	0	63 000 000	0	0	0	0	0	0	0	63 040 000
60624	Produits de traitement		0	1 320 000	700 000	0	0	0	0	0	0	500 000	0	2 520 000
60628	Autres fournitures non stockées		0	3 500 000	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	3 600 000
60631	Fournitures d'entretien		0	6 000 000	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 250 000
60632	Fournitures de petit équipement		0	27 505 000	1 130 000	600 000	0	0	0	0	0	0	0	29 635 000
60633	Fournitures de voirie		0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	0	200 000
60636	Vêtements de travail		0	8 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000 000
6064	Fournitures administratives		0	3 922 000	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	3 962 000
6067	Fournitures scolaires		0	0	0	20 000 000	0	0	0	0	0	0	0	20 000 000
6068	Autres matières et fournitures		0	2 900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 900 000
611	Contrats de prestations de services		0	2 470 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 470 000
6135	Locations mobilières		0	10 250 000	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	10 275 000
614	Charges locatives et de copropriété		0	8 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 500 000
61521	Terrains		0	20 062 000	0	0	0	2 000 000	0	0	0	1 000 000	0	23 062 000
61522	Bâtiments		0	12 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500 000
61523	Voies et réseaux		0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 000 000	0	21 000 000
61551	Matériel roulant		0	15 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 300 000
61558	Autres biens mobiliers		0	5 200 000	1 500 000	1 000 000	0	200 000	0	0	0	0	0	7 900 000
6156	Maintenance		0	27 636 000	1 280 000	0	0	0	0	0	0	0	0	28 916 000
6161	Assurance Multirisques		0	26 500 000	1 600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	28 100 000

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6162	Assurance obligatoire dommage construction	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
617	Etudes et recherches	0	5 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 100 000
6162	Documentation générale et technique	0	180 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 000
6164	Versements à des organismes de formation	0	100 000	0	600 000	0	0	0	0	0	0	0	700 000
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	2 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 400 000
6186	Autres frais divers	0	10 047 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 047 000
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
6226	Honoraires	0	5 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 500 000
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	13 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000 000
6228	Divers	0	800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	800 000
6231	Annonces et insertions	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
6232	Fêtes et cérémonies	0	6 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000 000
6236	Catalogues et imprimés	0	1 700 000	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 100 000
6236	Divers	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
6247	Transports collectifs	0	0	0	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000
6256	Missions	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6262	Frais de télécommunications	0	18 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 000 000
627	Services bancaires et assimilés	0	525 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	525 000
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	8 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 100 000
6284	Redevances pour services rendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 100 000	0	3 100 000
6288	Autres	0	9 000 000	5 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	14 800 000
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
6358	Autres droits	0	320 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 000
612	Charges de personnel et frais assimilés	0	1 164 615 000	410 610 000	332 800 000	0	0	0	0	0	0	0	1 908 025 000
6218	Autre personnel extérieur	0	800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	800 000
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la f	0	32 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 500 000
64111	Rémunération principale	0	654 500 000	250 000 000	214 900 000	0	0	0	0	0	0	0	1 119 400 000
64118	Autres indemnités	0	90 900 000	51 300 000	25 600 000	0	0	0	0	0	0	0	167 800 000
64131	Rémunérations	0	82 500 000	0	6 000 000	0	0	0	0	0	0	0	88 500 000
6417	Rémunérations des apprentis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6451	Cotisations à la caisse de prévoyance sociale	0	293 900 000	107 500 000	86 300 000	0	0	0	0	0	0	0	487 700 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	3 215 000	1 810 000	0	0	0	0	0	0	0	0	5 025 000
64831	Indemnités aux agents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6488	Autres charges	0	6 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 500 000

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65	Autres charges de gestion courante	0	153 794 000	0	304 000	0	25 163 000	0	0	0	374 083 000	0	553 354 000
6531	Indemnités	0	22 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 300 000
6532	Frais de mission	0	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
6533	Cotisations de retraite	0	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
6535	Formation	0	4 460 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 460 000
6542	Créances éteintes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0	4 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 500 000
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	0	0	0	304 000	0	0	0	0	0	0	0	304 000
6558	Autres contributions obligatoires	0	62 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 800 000
657364	A caractère industriel et commercial	0	0	0	0	0	0	0	0	0	374 083 000	0	374 083 000
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres pers	0	56 234 000	0	0	0	25 163 000	0	0	0	0	0	81 397 000
66	Charges financières	0	0	0	0	0	3 500 000	0	0	0	1 200 000	0	4 700 000
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	3 500 000	0	0	0	1 200 000	0	4 700 000
67	Charges exceptionnelles	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
Dépenses d'ordre		0	189 490 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	189 490 000
023	Virement à la section d'investissement	0	22 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 200 000
023	Virement à la section d'investissement	0	22 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 200 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	167 290 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 290 000
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelle	0	167 290 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 290 000

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		2 710 940 000	66 551 000	1 300 000	103 000 000	0	0	0	0	0	270 500 000	0	3 152 291 000
Recettes réelles		2 710 940 000	66 551 000	1 300 000	103 000 000	0	0	0	0	0	270 500 000	0	3 152 291 000
013	Atténuations de charges	0	28 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000 000
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0	28 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	6 620 000	1 300 000	103 000 000	0	0	0	0	0	25 500 000	0	136 420 000
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0	3 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	0	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
70388	Autres redevances et recettes diverses	0	0	1 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0	0	0	103 000 000	0	0	0	0	0	0	0	103 000 000
70698	Autres prestations de services	0	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100 000
7083	Locations diverses (autres qu'immuables)	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Familla	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70841	aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse d'	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 500 000	0	25 500 000
70878	par d'autres redevables	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
73	Impôts et taxes	667 440 000	27 000 000	0	0	0	0	0	0	0	245 000 000	0	939 440 000
7351	Taxe sur l'électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7362	Taxes de séjour	0	20 000 000	0	0	0	0	0	0	0	245 000 000	0	245 000 000
7366	Taxes locales sur la publicité extérieure	0	7 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000 000
7381	Centimes additionnels sur imposition territoriale	667 440 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000 000
74	Dotations et participations	2 043 500 000	2 471 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	667 440 000
7411	Dotation forfaitaire	563 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 043 500 000
74123	Dotation d'aménagement	230 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	563 000 000
74838	Autres attributions de péréquation et de compensation	25 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	230 000 000
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	2 471 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 500 000
748811	Dotation non affectée de fonctionnement	1 225 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 471 000
75	Autres produits de gestion courante	0	2 460 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 225 000 000
752	Revenus des immeubles	0	2 460 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 460 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE -REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux après conversion éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
0108098-01	TAHITI	248 151 047	215 064 241	6	15 ans						1,60	3 441 028		
0108101-01	TAHITI	83 551 943	72 411 683	6	15 ans						1,60	1 158 587		
TOTAL A		331 702 990	287 475 924									4 599 615	0	0
Barrière simple B														
...														
...														
TOTAL B		0	0									0	0	0
Option d'échange C														
...														
...														
TOTAL C		0	0									0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
...														
...														
TOTAL D		0	0									0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
...														
...														
TOTAL E		0	0									0	0	0
Autres types de structures F														
...														
...														
TOTAL F		0	0									0	0	0
TOTAL GENERAL		331 702 990	287 475 924									4 599 615	0	0

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE			A2.4
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES			

A2.4 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et Dettes à l'origine du contrat														
Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					331 702 990									
1641 Emprunts en euros														
...														
...														
1642 Emprunts en Polynésie					331 702 990									
0108098-01	TAHITI	27/02/20	-	30/03/21	248 151 047	F		1,60		XFP	A	P	N	A-1
0108101-01	TAHITI	27/02/20	-	30/03/21	83 551 943	F		1,60		XFP	A	P	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)														
...														
...														
165 Dépôts et cautionnements (Total)														
...														
...														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
...														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
...														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			N°22/2008 du 03/06/08 N°52/2008 du 28/08/08 N°41/2010 du 22/06/10 N°43/2022 du 25/10/22
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Voir liste	Voir liste	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		189 490 000	III 189 490 000
Ressources propres externes de l'année (a)		0	0
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		189 490 000	189 490 000
28031	Frais d'études	2 908 000	2 908 000
28033	Frais d'insertion	28 000	28 000
28041641	Biens mobiliers, matériel et études	25 039 000	25 039 000
28051	Concessions et droits similaires	8 815 000	8 815 000
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 844 000	2 844 000
281311	Hôtel de ville	208 000	208 000
281316	Equipements de cimetière	539 000	539 000
281318	Autres bâtiments publics	684 000	684 000
28135	Installations générales, agencements, aménagements des construct	23 379 000	23 379 000
28138	Autres constructions	875 000	875 000
28151	Réseaux de voirie	10 634 000	10 634 000
28152	Installations de voirie	1 586 000	1 586 000
281532	Réseaux d'assainissement	368 000	368 000
281533	Réseaux câblés	1 020 000	1 020 000
281534	Réseaux d'électrification	1 894 000	1 894 000
281538	Autres réseaux	149 000	149 000
281561	Matériel roulant	12 237 000	12 237 000
281568	Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	7 272 000	7 272 000
281578	Autres matériels et outillage de voirie	236 000	236 000
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 841 000	2 841 000
28181	Installations générales, agencements, aménagements divers	136 000	136 000
28182	Matériel de transport	31 735 000	31 735 000
28183	Matériel de bureau et informatique	12 151 000	12 151 000
28184	Mobilier	5 806 000	5 806 000
28188	Autres immobilisations corporelles	13 906 000	13 906 000
021	Virement de la section de fonctionnement	22 200 000	22 200 000

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	189 490 000	0	0	0	189 490 000

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0
Ressources propres disponibles	IV 189 490 000
Solde	V = IV - II (6) + 189 490 000

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 461, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2023
ANNEXES			
		Ax.1.1	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
			Recettes issues de la TEOM		
			Dotations et participations reçues		
			Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
	Total des dépenses réelles	0		Total des recettes réelles	0
	Total des dépenses d'ordre	0		Total des recettes d'ordre	0
	TOTAL GENERAL	0		TOTAL GENERAL	0

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2023
IV - ANNEXES			
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		IV	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2023
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	3 152 291 000
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2023
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2023
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Subvention communale	Syndicat d'initiative TAARETU	Association	36 234 000
6574		Subvention communale	TE REO O TEFANA	Association	20 000 000
6574		Subvention communale	Diverses associations sportives, culturelles, de jeunesse et autres	Association	25 163 000

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP1 - Mise en conformité Ruatama maternelle	415 474 540	0	415 474 540	0	277 739 000	137 735 540	0
AP2 - Caveaux et enfes T2 - Phase 3	153 304 000	0	153 304 000	0	139 644 000	13 660 000	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2023
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>	AS TE REO O TEFANA SI TAARETU	Association TE REO O TEFANA Syndicat d'initiative de la commune de FAA'A-TAARETU	Association loi 1901 Association loi 1901	20 000 000 36 234 000
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Centre de Gestion et de Formation	2011	Participation communale	32 500 000

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET ou TAHITI	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

COMMUNE DE FAA'A - 11 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

ARRETES**-****SIGNATURES**

Nombres de Membres en Exercices..... : 35

Nombres de Suffrages Exprimés..... : 26

Nombres de Membres Présents..... : 21

Nombres de Procurations..... : 5

Vote Pour..... : 26

Contre..... : 0

Date de Convocation le : 07 DEC. 2022

Présenté par le Maire,

A Faa'a, le 13 DEC. 2022

Délibéré par l'Assemblée Délibérante réunie en session du

A Faa'a, le 13 DEC. 2022

Les membres du Conseil Municipal,

1er Adjoint au Maire

Robert MAKER

2ème Adjoint au Maire

Tetuahau TEMARU

3ème Adjoint au Maire

Victoire LAURENT

4ème Adjoint au Maire

Emma VANAA

5ème Adjoint au Maire

André CERAN-JERUSALEM

6ème Adjoint au Maire

Roberto TERITEHAU

7ème Adjoint au Maire

Pauline NIVA

8ème Adjoint au Maire

Clarisse TEAUNA-POIA

9ème Adjoint au Maire

Rosina CHIN FOO

10ème Adjoint au Maire

Gérard MAI

Conseiller municipal

Linda TAHARAGI

Conseiller municipal

Léon APUARII

Conseiller municipal

Germain TEURU

Conseiller municipal

LO Tai Chan

Conseiller municipal

Juliana MATI

Conseiller municipal



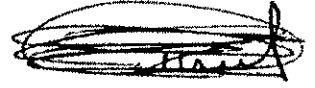
Joseph AUBRY

Conseiller municipal



Bélanda MAI

Conseiller municipal



Roti RICHMOND

Conseiller municipal



Ariena SALOMON

Conseiller municipal

Vetea SANFORD

Conseiller municipal



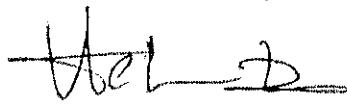
Olé TOKORAGI

Conseiller municipal



Tunui PURENI

Conseiller municipal



Tekakwitha GRAND-PITTMAN

Conseiller municipal



Michel PEDRON

Conseiller municipal



Purea ATEO

Conseiller municipal

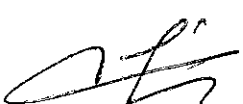


Maruia RICHMOND

Conseiller municipal

Kalina PATU

Conseiller municipal



Tehaatokoau KAIMUKO

Conseiller municipal



Théodora VAHINE

Conseiller municipal

Isabelle SACHET

Conseiller municipal

Luc FAATAU

Conseiller municipal

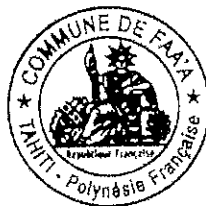
Jean-Christophe BUISSOU

Conseiller municipal

Moihara TUPANA

Conseiller municipal

Teura TARAHU-ATUAHIVA



Le Maire



Oscar, Manutahi TEMARU

